

# ALLEX

## AU QUOTIDIEN

N° 40 • Décembre 2024

### ► PAGES CENTRALES

La prévention des risques majeurs

Livret important  
à conserver



### ► 4 Inauguration du Village médical



### ► 13 Hommage à nos deux centenaires



### ► 16 Cérémonie du Souvenir du 16 août 2024





LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL  
ET L'ENSEMBLE  
DU PERSONNEL COMMUNAL,

VOUS PRÉSENTENT  
LEURS MEILLEURS VOEUX  
DE JOIE, BONHEUR ET SANTÉ POUR 2025.



## Chères Allexoises, Chers Allexois,

**L**a fin de l'année 2024 approchant, ce nouveau numéro de la Gazette Communale me donne d'abord l'occasion de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans l'optique de la nouvelle année 2025 qui se profile. Elle est aussi l'occasion de faire le bilan de l'exercice échu, encore riche d'évènements et de réalisations pour la Commune d'Allex.

En effet, 2024 aura notamment été celle de la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France, mis à l'honneur lors de la cérémonie du 16 août 2024, au cours de laquelle une plaque commémorative a été réalisée et déposée sur le plateau de la Résistance, en partenariat avec les Communes de Loriol, Livron, Ambonil, la Section locale d'Atterrissage Parachutage, les FFI et le Souvenir Français. Soulignons l'importance du devoir de mémoire en ces temps aux actualités mouvantes et « compliquées » et rappelons-nous sans relâche la célèbre citation de Winston Churchill selon laquelle « un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre ».

Sur un ton plus léger, au titre des réalisations de l'année, la Commune d'Allex a largement poursuivi la réflexion relative à la réfection et à l'extension des vestiaires du stade de football, dont la première pierre sera posée au cours du printemps prochain. Cette nouvelle réalisation permettra à notre club de football d'évoluer dans des locaux « flambants neufs ». Par ailleurs, cette année encore, la programmation voirie a fait l'objet d'un investissement massif dans le cadre du programme pluri-annuel de réfection dont la Commune dispose à horizon 5-10 ans. Demain, 2025, sera celle de la réflexion relative à l'agrandissement des locaux du Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Commune d'Allex afin de caler dans le temps les différentes phases de l'opération en les intégrant dans nos projections budgétaires. Des engagements ont d'ores et déjà été pris avec nos partenaires financiers que sont la Région Auvergne Rhône Alpes ou encore le Département de la Drôme. Vous le savez, chers administrés, la question de la petite enfance, est une question cruciale qui me tient particulièrement à cœur afin de répondre favorablement à vos besoins et à ceux de vos enfants. C'est en ce sens que nous mobilisons toutes nos énergies depuis maintenant quelques années afin que ce projet puisse dignement voir le jour. Mais la franchise que je vous dois m'oblige à être prudent quant à la planification des opérations au regard des récentes annonces du gouvernement dans le cadre du projet de Loi de Finances pour l'exercice 2025.

En effet, tout cela ne peut se faire qu'en envisageant raisonnablement les choses au regard des contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes et drastiques auxquelles les collectivités territoriales doivent faire face, et devront faire face dans les années à venir. Les récentes annonces ministrielles nous obligent en effet à redoubler de vigilance en matière budgétaire, ce que nous ferons, chers administrés, dans l'intérêt de tous, sans hypothéquer la réalisation

de nos projets communaux. Cette posture de vigilance devra s'accompagner de mesures compensatoires devenues nécessaires dans le cadre de la transition énergétique. Ainsi, il sera de mon souhait de poursuivre le chantier déjà engagé de conversion de l'ensemble de notre éclairage public en technologie LED, avant de s'attacher au programme de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux les plus anciens, en étroit partenariat avec les services de la CCVD et du Syndicat Départemental de l'Énergie de la Drôme. Il n'y aura pas « de petites économies », mais que de belles avancées dans l'intérêt de notre Commune (et de nos finances).

Vous l'avez peut-être lu, M. le Premier Ministre a récemment annoncé vouloir mettre fin au transfert obligatoire de la compétence relative à la gestion de l'eau et de l'assainissement aux Communautés de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les semaines à venir seront déterminantes quant à l'effectivité de cette annonce. Je vous l'affirme, si tel est le cas, la Commune d'Allex conservera la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, dont les enjeux sont particulièrement sensibles. Sur ce champ là également, nous disposons de solides atouts au vu des réalisations déjà actées en termes de travaux, et des perspectives de déploiement des schémas directeurs déjà envisagés au sein du Budget annexe dédié. Nous aurons là aussi à poursuivre, dans les années à venir, la feuille de route que nous avons écrite. Soyons sereins quant à la marche à suivre, fidèle à l'adage selon lequel « il n'y a point de vents favorables pour celui qui ne sait où il va ».

Il me serait possible de continuer à vous conter l'ensemble des réalisations qui sont celles de la Commune d'Allex et de l'ensemble de son Conseil municipal au quotidien, mais cela sortirait du cadre d'un édito. Mais je voudrais, puisque l'occasion m'en est donnée, saluer l'investissement et le travail de l'ensemble des membres du Conseil municipal qui m'accompagnent depuis maintenant près de 5 années dans le cadre du mandat que vous nous avez confié, et leur dire toute ma reconnaissance.

Enfin, je profite des quelques lignes qui me restent pour vous évoquer, chers administrés, un dernier projet que nous avions inscrit sur notre feuille de route, concernant l'amorce d'une réflexion dans le cadre du réaménagement de l'ancienne école publique sur le Haut du village. Là aussi, nous tiendrons notre engagement qui était celui d'insérer ce projet dans le cadre d'une démarche de concertation citoyenne, pour ce qui pourrait être un lieu d'échange et de culture, dans la droite ligne de notre volonté de réaffirmer le caractère patrimonial du Centre Ancien de la Commune d'Allex. Mais nous reviendrons vers vous dans les mois à venir afin de co-construire ce nouveau beau projet d'intérêt communal qui pourra voir le jour au cours du prochain mandat.

En guise de conclusion et sans être bien original mais sincère, je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, Chers Allexoises et Allexois, de joyeuses fêtes de fin d'année, à vous et à vos proches pour des moments cruciaux de partage et de bonne humeur.

Avec tout mon dévouement,

**Le Maire, Gérard CROZIER**



## Inauguration du Village médical

Le 13 juin 2024, le Maire et l'ensemble du Conseil municipal ont eu l'honneur de procéder à l'inauguration du village médical, en présence de Madame Marie-Pierre Mouton, Présidente du Département de la Drôme, du Président de la CCVD, M. Jean Serret, de nombreux Maires des communes limitrophes, et de l'ensemble des professionnels de santé. À cette occasion, un TOTEM matérialisant l'ensemble des professionnels de santé a été dévoilé.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette belle infrastructure pour les Allexois et les Allexoises, réalisée en un temps record grâce à la mobilisation de l'ensemble des décideurs locaux (services de l'État, partenaires financiers). Le constat est à ce jour celui d'un village médical qui fonctionne bien et qui satisfait aux besoins des administrés Allexois mais aussi des autres habitants du territoire.



## Opération « Ville ambassadrice du don d'organes »



Lors d'un récent Conseil municipal, la Commune d'Allex a fait le choix de participer à l'opération « Ville ambassadrice du don d'organes », afin de sensibiliser les concitoyens sur la thématique du don d'organes.

L'opération « VADO » qui est une opération d'envergure nationale, portée par le collectif Greffes+, par ailleurs soutenue par l'Association des Maires de France (AMF), consiste à apposer un panneau à chaque entrée principale des communes partenaires, incitant les concitoyens à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous, à lancer une discussion en famille et ainsi informer leurs proches qu'ils ne sont pas opposés au don d'organes en cas de mort cérébrale afin qu'ils puissent retranscrire cette décision au corps médical.

Cette opération a été relayée lors de la journée dédiée au Téléthon le vendredi 6 décembre, via l'association Myl'dance et sera ponctuée par la pose de quatre panneaux par la Commune au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



INFO-TRAVAUX



## Rénovation extension des vestiaires du stade de football

Au cours de l'année 2024, la Commune a engagé une réflexion relative à la rénovation et à l'extension des vestiaires du stade de football devenus vétustes. À ce jour, la maîtrise d'œuvre est engagée, pour un début des travaux programmé au printemps 2025.

Cette opération permettra, outre la rénovation et l'extension des vestiaires du stade de football :

- d'assurer l'équité des surfaces et des équipements des vestiaires des différentes équipes,
- de procéder à la rénovation de l'éclairage, du chauffage et de la ventilation,



- d'opérer une mise aux normes des locaux avec la réglementation de la FFF,
- de prendre en compte la féminisation du sport,
- de réaliser des économies d'énergies.

**Souhaitons à nos footballeurs et footballeuses d'en faire bon usage !**

## ////// Sécurisation entrée du CLSH et de la micro-crèche



Au printemps dernier, les services techniques municipaux ont procédé à la sécurisation de l'accès à la micro-crèche et au CSH, par l'installation de panneaux rigides permettant désormais aux enfants et autres utilisateurs de cheminer de manière sûre.

## Parkings sur Allex

Nous comptons sur la commune d'Allex environ 275 places de parking réparties au sein du village. Toutes sont matérialisées à l'exception de la salle polyvalente & salle festive et route de Grâne où le revêtement n'est pas approprié pour un marquage au sol.

Nous travaillons activement pour les signaler et leur donner un nom. Elles seront indiquées prochainement par une signalétique.





## VOIRIE

# Programmation Voirie 2024

Au cours de l'exercice 2024, la Commune d'Allex a poursuivi la programmation de travaux de voirie sur les routes et chemins communaux suivants :

- Rue des bouleaux,
- Rue des Romarins,
- Hameau des Moutiers,
- Quartier Soulier,
- Chemin des Fouilles,
- Chemin du Canal (Aquarium),
- Montée du Fournas,
- Chemin des Cottes,
- Avenue Henri Seguin (traitement sectorisé).

Cette programmation voirie, d'un montant de 91 029,60 € TTC pour l'exercice 2024, est le fruit d'un diagnostic du linéaire de voirie réalisé il y a quelques années, libellant la priorisation des travaux de voirie à réaliser par degré d'urgence sur la Commune d'Allex.

En parallèle de ces travaux, la Commune en lien avec le Département de la Drôme a engagé la réfection de l'entrée de ville depuis le rond-point de la RD125 jusqu'à celui situé en partie basse du village à proximité de la Bocca. Cette opération a permis de boucler et d'harmoniser l'ensemble des démarches entreprises par la Commune depuis 2019 dans le cadre de l'aménagement de la traverse du village et de sécurisation piétonne.

À noter aussi que les services techniques procèdent régulièrement à des travaux de réparation et d'entretien ponctuels de voirie via la pose d'enrobé à froid.

En complément de la programmation voirie, la Commune a réalisé au cours de l'exercice 2024 certaines opérations de réfection de la signalétique horizontale concernant notamment :

- La mise en peinture au sol sur une partie de la voirie,
- La réalisation de trois passages piétons en face du cimetière, un passage piéton au niveau du rond-point direction Livron,
- La mise en peinture de limitation à 30 km/heure (2 en direction de Livron, 2 en direction de Crest et 2 devant le bureau de tabac).

Les travaux ont été effectués par l'entreprise AGILIS.

## EN CONCLUSION :

En 2024, la commune d'Allex a vu la concrétisation de projets essentiels à la réfection de nos routes, chemins, avec un financement intégral par la commune.

Les chemins précédemment cités ont bénéficié de travaux de réfection, de nivellement et de Be-couche. Ces améliorations garantissent des routes et des chemins sécurisés et agréables à emprunter, renforçant ainsi la sécurité pour tous les usagers. L'ensemble des travaux a été bien accueilli par nos concitoyens, grâce à une communication proactive et l'installation de mesures temporaires pour minimiser les perturbations durant les travaux

Des devis seront demandés à plusieurs entreprises dans l'optique de la programmation voirie 2025, au regard également des contraintes budgétaires qui sont les nôtres. Nous serons épaulés en ce sens par le cabinet Lo-VRD ingénierie, sis sur la Commune de Livron-sur-Drôme.

Chers administrés, soyez convaincus que nous restons concentrés sur l'amélioration continue de nos infrastructures, pour le bien-être et la sécurité de tous nos concitoyens. Nous tenons à remercier les entreprises, les services techniques pour le bon déroulement des travaux, toujours effectués dans la concertation et le dialogue.

Je vous souhaite une belle fin d'année, préservez votre santé et soyons tous encore prudents. Courage et persévérance.

Rodrigue ROUBY,  
Adjoint Travaux et Voirie

## INFOS TRAVAUX VOIRIE



## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Au fil de l'eau...

Nous avons réalisé quelques travaux sur nos réseaux route de Livron lors de l'aménagement du secteur sortie ouest du village carrefour rue d'Alésia, afin de préparer la sortie de canalisation AEP en prévision de constructions nouvelles et future alimentation de la zone économique.

Comme à l'accoutumée notre prestataire a fait des opérations de curage préventif pour l'assainissement et nous a réparé quelques fuites sur notre réseau d'alimentation en eau potable.

Nous avons pris la décision de mettre en place une obligation de contrôle des raccordements au réseau d'assainissement collectif dans le cas d'une vente de maison dans un secteur desservi par l'assainissement collectif.

#### EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION :

Dans le cadre de l'exercice de la compétence Eau et Assainissement et conformément aux dispositions de l'article 1331-4 du Code de la santé publique, il est proposé de mettre en place sur la Commune d'Allex une obligation de contrôle de la conformité des installations reliées au réseau public d'assainissement, lors de la vente d'un bien situé dans la zone d'assainissement collectif.

Ce contrôle participe à la lutte contre les pollutions du milieu naturel. Il permet de protéger l'acheteur du bien, d'améliorer progressivement l'état des installations existantes, d'améliorer la salubrité publique et les installations publiques d'assainissement.

Conformément aux dispositions de l'article 1331-11, cette prestation est réalisée par le concessionnaire du service public d'assainissement, sur demande du propriétaire, au prix forfaitaire de 300 euros H.T., révisable selon le contrat en vigueur.

Concernant la réhabilitation des réseaux eau potable, assainissement et eaux pluviales de la montée de la butte et rues environnantes le cabinet nous a fourni les premières études et finalisera le dossier pour la fin d'année afin de lancer les appels d'offres. Nous rencontrerons les personnes concernées directement par les travaux lors d'une réunion de présentation des travaux.

### Transfert de la compétence

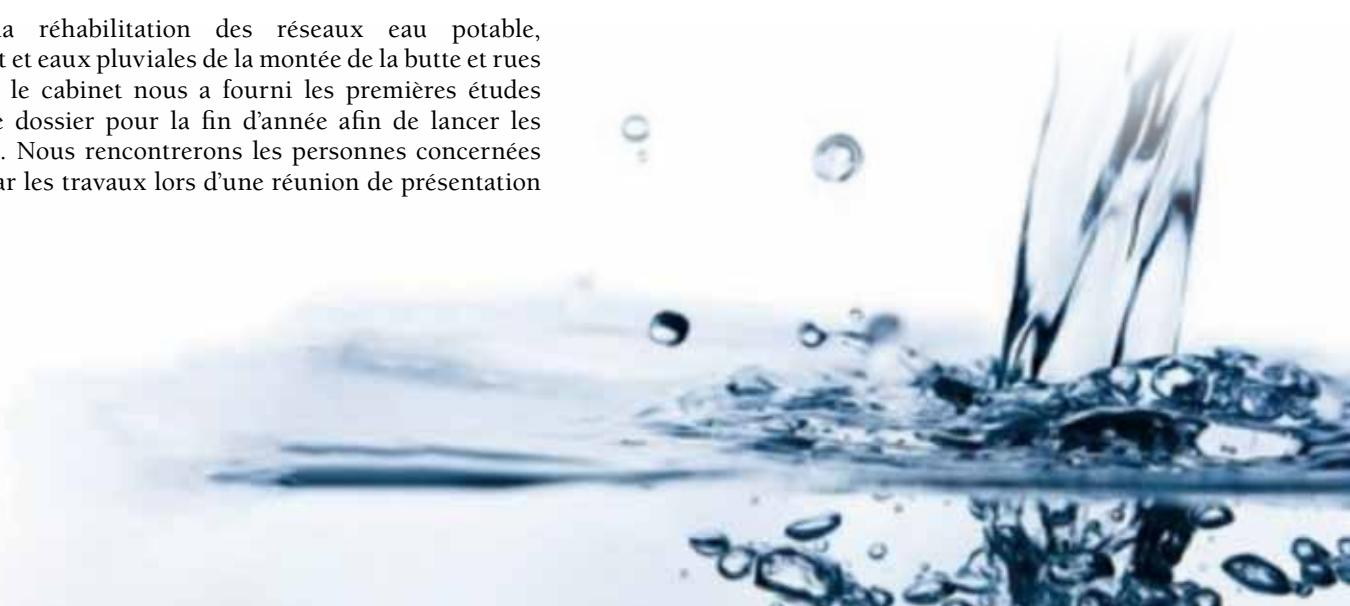
#### De nouveaux rebondissements concernant le transfert de compétence Eau et Assainissement...

Initialement, la loi Notre en août 2015, prévoyait de rendre obligatoire le transfert des compétences Eau et Assainissement des communes vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une mesure rejetée par certaines communes, notamment de montagne ou rurale, et qui a fait l'objet de plusieurs assouplissements. En août 2018, tout d'abord, la loi sur la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes a permis à ces dernières de le reporter jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ensuite, la loi Engagement et proximité a ouvert aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération la possibilité de déléguer, par convention, tout ou partie de ces compétences à l'une de ses communes membres. Des ajustements ont également été introduits par l'intermédiaire de la loi 3DS.

Le mercredi 09 octobre dernier, à l'occasion d'une séance de questions au gouvernement, le premier ministre Michel Barnier annonçait que « pour les communes qui n'ont pas encore transféré la compétence [Eau et Assainissement], il n'y aura plus de transfert obligatoire au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 », du moins au jour de l'édition de la présente gazette.

Denis CORNILLON

Adjoint chargé de l'Eau et de l'Assainissement





## La boîte à livres vit !

Un grand merci à tous les Allexois qui alimentent notre boîte à livres depuis quelques mois.

Attention, nous rappelons que cette boîte doit seulement contenir des livres en bon état, adaptés à tous, enfants, ados, adultes pour que la lecture soit un vrai plaisir et le voyage encore plus beau.

Elle n'est pas un dépôt de livres déchirés, encore moins d'objets ou de matériel défectueux...

C'est une boîte à livres pour cultiver le goût de lire...

Nous comptons toutes sur votre bienveillance,

*Les élues du CME*



## Grande fête : remise des diplômes et du présent offert par la Commune !

La traditionnelle remise des diplômes de fin de cycle de l'école primaire a eu lieu dans la joie et la bonne humeur mais sous la pluie, empêchant les jeux sportifs inter-écoles au stade de foot... Un grand pique-nique partagé à la salle festive a réuni les CE2, CM1 et CM2 des deux écoles, suivi de la remise des diplômes à nos jeunes CM2, ainsi que du petit présent offert par la Commune, acclamés par l'assemblée d'enfants !

Parés de leurs plus beaux atours, les enfants ont dansé tout l'après-midi !

Très belle initiative du CME qui clôture ainsi la fin de l'année scolaire et encourage les CM2 à vivre de nouvelles aventures !





## Conseil municipal des enfants

### 3<sup>e</sup> édition

Ce 18 octobre, environ 90 enfants de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles se sont rendus aux urnes pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Ce sont une vingtaine de candidats qui ont fait campagne pendant quinze jours, exposant leur programme, tous plus intéressants les uns que les autres.

Après des élections en bonne et due forme, c'est un conseil municipal exclusivement féminin qui se tiendra cette année ! Bravo à Léonie Braem, Amandine Rouquerol, Camille Thevenet et Janelle Paixao pour représenter l'école publique et bravo à Jade Clair, Line Rossille, Lana Puel et Ambre Pini pour l'école Saint-Maurice.

Un premier conseil municipal s'est tenu le 21 octobre et déjà deux projets sont en route :

- Construction de nichoirs à oiseaux que vous verrez bientôt fleurir dans les arbres,
- Soutien apporté par le CME à l'action menée par le Comité des fêtes pour la Croix Rouge afin de récolter des boîtes de Noël solidaires. Les jeunes élues se sont rendues dans toutes les classes pour sensibiliser leurs camarades à participer à cette action solidaire.

Nous remercions tous les courageux enfants qui ont candidaté pour être conseiller municipal et apporté leur pierre à l'édifice de ce projet citoyen soutenu par leurs enseignantes.

Un grand merci à tous les services de mairie, membres du Conseil municipal, enseignantes pour leur aide précieuse quant à la préparation, réalisation de ces élections.

Il ne reste plus qu'à se mettre au travail et nos élues y sont déjà, fourmillant d'idées : actions sociales, sécurité, bien-être, convivialité... Tout y est pour mener encore cette année de beaux projets pour notre jolie commune.



## Élections du Maire et de l'adjoint du CME

Félicitations à **Léonie Braem et Line Rossille** qui prennent leur poste de maire et d'adjoint. En milieu de mandat, Léonie remettra son écharpe de maire à Line qui elle, lui donnera celle d'adjoint. Bravo à elles et aux jeunes élues du CME.





## ZOOM sur : la cantine

**Mais comment qu'elle marche cette cantine scolaire municipale ?**

**FRÉQUENTATION :**

180 à 190 enfants fréquentent la cantine chaque jour.

**PERSONNEL :**

Corinne Rousset notre cuisinière qui concocte de bons plats pour éveiller le goût.

9 agents pour encadrer, servir et accompagner les enfants sur le temps cantine (repas et gestion des cours d'écoles).

**COMPOSITION DES SERVICES :**

- 2 services,
- 120 à 130 enfants dont 75 élèves de maternelle mangent de 11 h 45 à 12 h 30 servis et accompagnés par 9 agents,
- Environ 50 élèves du primaire déjeunent de 12 h 40 à 13 h 20 encadrés par 4 agents.

**ORGANISATION :**

Dès la fin du 1<sup>er</sup> service, 6 agents raccompagnent les enfants dans leur cour respective et restent avec eux pour la surveillance.

2 agents ramènent enfin les enfants du 2<sup>e</sup> service dans la cour de l'école primaire publique où tous s'y retrouvent, à part les petits de l'école maternelle qui sont déjà dans leur école se préparant ainsi à leur sieste quotidienne bien méritée.

**PRIX DES REPAS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025 :**

Une hausse des tarifs a été décidée par la commission cantine composée de parents des deux écoles et d'élus, validée par le Conseil municipal.

**4,75 €** le prix du repas facturé aux familles pour un coût réel d'environ 9,50 € le repas comprenant les coûts de fonctionnement (personnel, matières premières, fluides et autres produits) supportés par la Mairie.

**2,35 €** pour les enfants souffrant d'allergies ou autres qui apportent leur repas réchauffé par le personnel.

Enfin **8 €** pour les retardataires qui oublient de s'inscrire pénalisant ainsi la bonne organisation et préparation des repas.

**PORTIONS :**

Chaque portion est soigneusement étudiée et pesée en fonction d'une réglementation imposée en tenant compte de l'âge des enfants.

Chaque enfant a ainsi tout ce dont il a besoin pour exercer ses papilles et poursuivre sa journée dans de bonnes conditions.

Un grand merci à celles et ceux qui œuvrent pour la bonne marche de la cantine et qui se préoccupent du bien-être de nos enfants.

Sylvie VACHON



## Gestion des risques : élaboration du PCS et mise à jour du DICRIM de la Commune



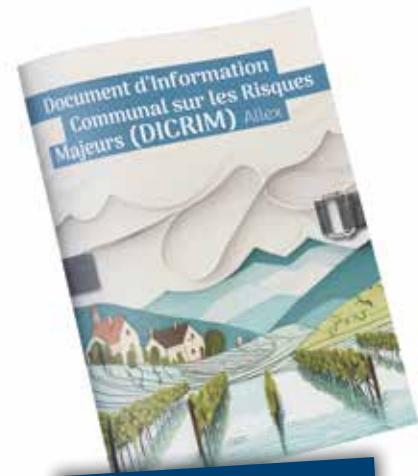
En avril dernier, la Commune a lancé l'élaboration de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde) avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé : RisCrises.

Le PCS est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. Son objectif est de préparer la Commune à faire face à tous événements en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques.

Conjointement à l'élaboration du PCS, **le DICRIM (Document d'information communale sur les risques majeurs) de la Commune a été mis à jour.**

Ce document s'inscrit dans une démarche d'information préventive qui consiste à renseigner la population sur les risques majeurs auxquels elle peut être exposée sur ses lieux de vie, de travail ou de vacances.

Nous avons le plaisir de vous adresser ce document avec la présente gazette ; **nous vous invitons à le lire et à le conserver précieusement.** Il est également téléchargeable sur le site internet de la Commune (rubrique Prévention).



**à conserver**

# PanneauPocket, l'appli à télécharger sans tarder !

**Afin d'être informé au plus vite et de tous les événements sur la commune, pensez à télécharger l'application PanneauPocket.**

PanneauPocket est un service de communication entre les collectivités territoriales et les habitants. L'application permet aux utilisateurs d'être prévenus instantanément de l'actualité de la commune. L'utilisation est gratuite pour les habitants car les coûts sont intégralement pris en charge par les collectivités territoriales

Des alertes météo, des annonces de coupure d'eau, la vie associative...

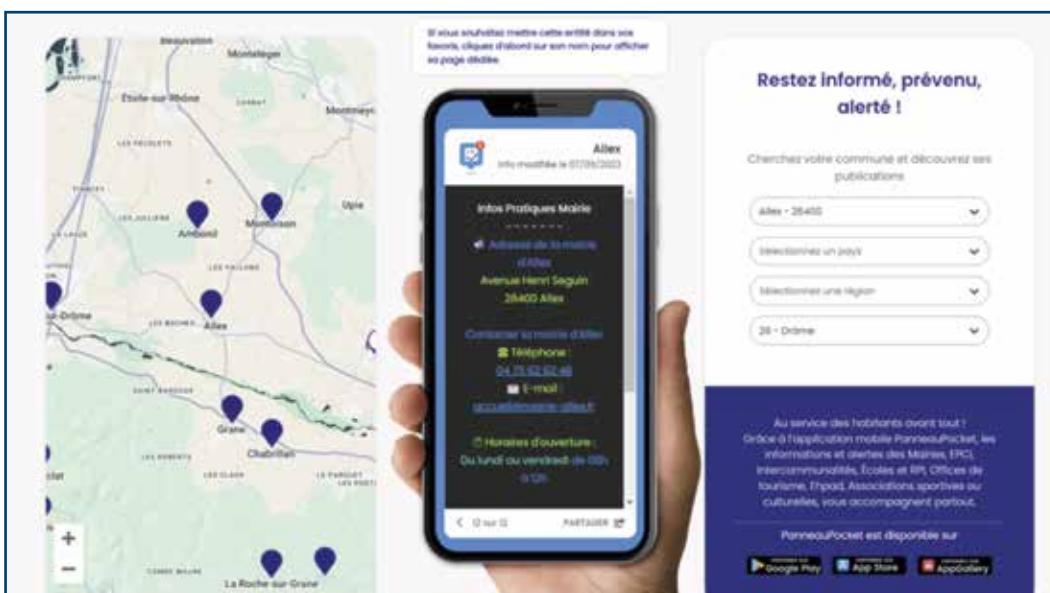
**Les informations concernant ALLEX, diffusées sur les panneaux de la commune, sont désormais sur l'application pour smartphone et tablette : PanneauPocket.**

Cet outil mis en œuvre déjà depuis quelques années participe à rapprocher toujours plus la municipalité de ses habitants. Celle-ci prévient instantanément les citoyens par notifications sur leurs smartphones et tablettes des informations de la commune. Alertes météo, coupure de réseaux, travaux sur la voirie, événements et manifestations... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de la commune, des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

Des alertes de la gendarmerie.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe, en temps réel et par le biais d'une seule interface, la population des alertes qui les concernent notamment de la gendarmerie nationale.

Jocelyne  
CASTON



## Cimetière communal

### Rappel des règles relatives à l'entretien des concessions

Suite à de nombreuses sollicitations reçues par les services de la Mairie, il semble utile d'opérer un rappel des règles applicables en matière d'entretien des concessions funéraires au sein du cimetière.

Le concessionnaire (titulaire de la concession), dispose de droits élargis sur l'emplacement acquis, mais a également à sa charge deux obligations principales : **le renouvellement du contrat de concession dans les délais légaux, et l'entretien de la sépulture afin de maintenir cette dernière dans un bon état de conservation.**

À noter que le maire dispose d'outils qui lui permettent de prendre des mesures afin de prévenir ou faire cesser les troubles pouvant être causés par le mauvais état d'une sépulture (articles L. 2213-8 et suivants du CGCT : pouvoirs de police des funérailles et des cimetières ; article L. 2213-24 du CGCT relatif aux monuments funéraires menaçant ruine).

Par conséquent, nous remercions les titulaires de concessions de bien vouloir veiller à procéder à l'entretien de leurs concessions respectives, dans l'intérêt de tous.

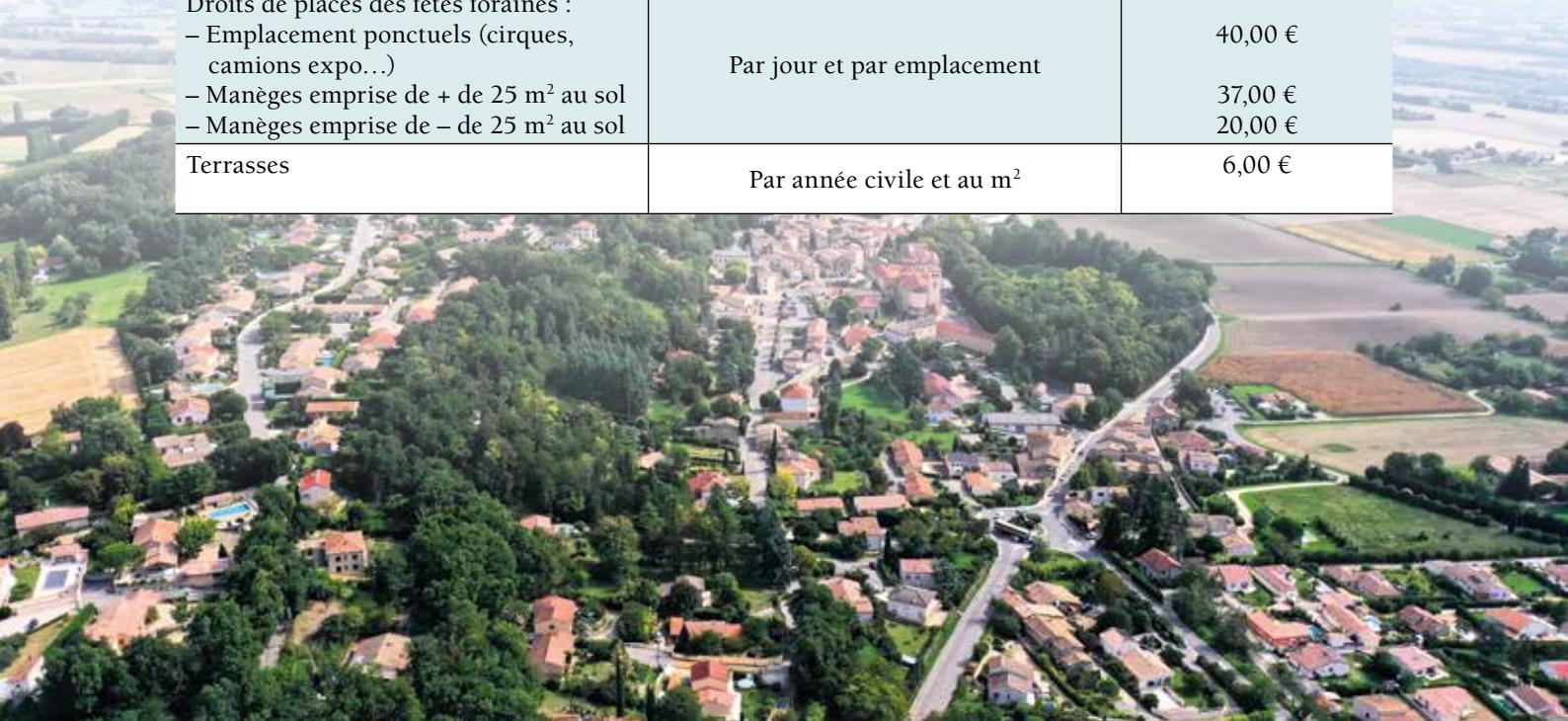


## Redevance d'occupation du domaine public

Lors de sa séance en date du 09 septembre 2024, le Conseil municipal de la Commune d'Allex a délibéré à l'unanimité concernant la création d'une régie publique dédiée à l'encaissement des redevances d'occupation du domaine public. Il est précisé que les redevances d'occupation du domaine public relèvent d'une obligation légale au titre des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques - article L. 2125-1.

Dans le même temps, le Conseil municipal a acté les tarifications applicables en matière de redevances d'occupation du domaine public communal ainsi qu'il suit, à compter du début de l'exercice 2025 :

Désignation des occupations	Modalités de calcul	Tarif
Dépôt de matériel (sable, bois...)	Par mètre carré d'emprise au sol et par jour	1,00 €
Échafaudage	Par mètre carré d'emprise au sol et par jour	2,00 €
Bennes, nacelles, grue, engin de chantier (y compris neutralisation de places de stationnement pour bennes)	Par jour	10,00 €
	Par week-end	20,00 €
	Par semaine	70,00 €
Clôture de chantier	Par mètre carré d'emprise au sol et par jour	2,00 €
Neutralisation des places de stationnement pour entrée-sortie de chantiers ou livraisons de chantiers	Par mètres linéaires et par mois	6,00 €
Véhicules de vente ambulante réguliers (food-truck, etc.)	Par année civile	350,00 €
Marchands ambulants hebdomadaires	Par jour et par emplacement	1,50 €
Marchands ambulants ponctuels à l'occasion d'animations et de festivités organisées sur le domaine public communal (hors marché hebdomadaire)	Par jour et par emplacement	6,00 €
Droits de places des fêtes foraines : – Emplacement ponctuels (cirques, camions expo...) – Manèges emprise de + de 25 m <sup>2</sup> au sol – Manèges emprise de – de 25 m <sup>2</sup> au sol	Par jour et par emplacement	40,00 € 37,00 € 20,00 €
Terrasses	Par année civile et au m <sup>2</sup>	6,00 €



# Le Centre Communal d'Action Sociale est présent auprès des Allexois(es)

*Le CCAS  
à votre écoute...*

## Hommage à nos deux centenaires

En août dernier, Gérard Crozier Maire de la Commune et Émilie Besson Vice-présidente au CCAS, se sont rendus auprès de nos centenaires, M<sup>me</sup> Chalamet Henriette et M<sup>me</sup> Janicot Juliette.

Entourées de leur famille, amis, voisins, nous avons pris plaisir d'avoir partagé un moment de convivialité avec elles.

Ce fut autant de moments chaleureux et festifs qui ont ravi nos deux centenaires.

Avoir 100 ans et 102 ans et être dans une telle forme, c'est véritablement un bonheur !

Émilie BESSON,  
Vice-présidente du CCAS



*Juliette JANICOT*

Juliette Janicot est née le 26 août 1922 à Lyon. Ouvrière dans la soierie à Villeurbanne, c'est au décès de son mari qu'elle se rapproche de sa famille. Depuis février 2020 elle réside à la Marpa à Allex. À 102 ans, Juliette Janicot est la doyenne d'Allex.





# Rétrospective en images 2024

## Les Marchés nocturnes du mois de juin 2024

La commission culture de la mairie d'Allex a renouvelé ses efforts pour organiser cette année encore, les marchés nocturnes. La météo a été très clément, ce qui a suscité un vif succès.

Une occasion pour les Allexois et autres habitants des alentours de se retrouver convialement pour chiner, regarder, acheter des produits locaux, artisanaux ou tout simplement se restaurer autour d'un petit verre.

Nous remercions les associations présentes qui ont assuré buvette et petite restauration.

Jocelyne CASTON



## Il y a eu sur Allex, ces moments partagés...

### Dimanche 2 juin Souvenir de la Guerre 39-45



### Forum des associations allexoises Samedi 07 septembre

Le forum des associations allexoises a eu lieu le samedi 07 septembre 2024 de 14 h à 17 h 30 à la salle polyvalente d'Allex. Une vingtaine d'associations étaient présentes, culturelles, sportives, sociales... toutes bien connues des Allexoises et des Allexois !

Dès 13 h 30 de nombreuses personnes attendaient déjà sur le parking pour être les premières à rentrer. Tout au long de l'après-midi de nombreuses personnes sont venues se renseigner, s'inscrire et voir la diversité des activités proposées à Allex. L'Atelier LM Gribouiller exposait ses créations en couture, peinture et photos. Un grand merci Fanny, Line et Pascale qui ont confectionné et offert, cette année encore, les sacs aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Notre forum a aussi accueilli l'association Handisport Loriol qui développe plus particulièrement la pratique du sport pour les personnes déficientes motrices ou sensorielles.

Le forum s'est clôturé par l'apéritif offert par la mairie. Un grand merci à toutes les associations présentes, sans qui ce forum ne pourrait avoir lieu, pour leur implication et leur collaboration à l'organisation et à l'installation.

Christel DUBOIS

### Jazz au Village Jeudi 11 juillet



Groupe TURBO NIGLO, concert power électro manouche

### Repas & Bal Samedi 13 juillet

Cette année c'est l'Amicale des pompiers d'Allex-Montoison-Ambonil qui a pris en charge le repas et le bal du 13 juillet. Dès l'après-midi les enfants ont pu venir s'amuser dans les jeux gonflables installés au stade. Les pompiers étaient à pied d'œuvre dès l'après-midi pour l'installation de la buvette. Le repas concocté par « La note Gourmande » a permis aux personnes présentes de se restaurer. La soirée s'est poursuivie autour de la piste de danse au son des rythmes proposés par Anim'Soirée.

Christel DUBOIS



## Cérémonie du Souvenir du 16 août 2024

**La Cérémonie du Souvenir pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du sabotage du pont routier de Livron-Loriol a eu lieu comme tous les ans le 16 août 2024 à Allex au plateau de Soulier, terrain des parachutages « Temple » pendant la Deuxième Guerre mondiale.**

De nombreuses personnalités étaient présentes pour cet hommage, Monsieur Cyril Moreau, Secrétaire Général de la préfecture de la Drôme, sous-préfet de Valence, Madame Fairouse Bah Clozel et Monsieur Damien Pollet représentant de Madame la Présidente du Conseil Départemental, Claude Aurias, Conseiller Régional délégué et maire de Loriol, les instances civiles et militaires, ainsi que les maires d'Allex, Livron et Ambonil, et élus des communes voisines. Dès le matin les maires et les présidents d'associations patriotiques ont été conduits en traction sur le pont de Livron-Loriol pour un hommage aux membres du commando et un dépôt de gerbes. La cérémonie a continué devant la Plaque Jean Boyer, membre du Commando Henri Faure, fait prisonnier, le 22 août 1944, et abattu par les Allemands d'une rafale de mitrailleuse alors qu'il essayait de s'échapper. Pour que le devoir de mémoire perdure le bouquet du souvenir a été déposé.

La suite de la cérémonie s'est déroulée à la stèle sur le plateau de Soulier, avec de nombreuses personnes venues pour cette journée du souvenir. À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la destruction du Pont une plaque commémorative avec les 20 noms du commando a été dévoilée par Monsieur Cyril Moreau, Secrétaire Général de la préfecture, sous-préfet de Valence, des représentants du Conseil Départemental de la Drôme et les maires d'Allex, Livron, Loriol et Ambonil, présents. Cette plaque a été confectionnée par Photo Porcelaine de la Drôme grâce au soutien des communes Allex, Livron, Loriol, Ambonil, de la SAP, du Souvenir Français et l'association des FFI.

À l'issue de la cérémonie un apéritif a été offert par les communes d'Allex-Livron-Loriol-Ambonil. Le traditionnel repas organisé par l'Amicale SAP a rencontré, une nouvelle fois, un vif succès.

Christel DUBOIS



## Commémoration du 11 novembre 2024

**Il y a 106 ans, au cœur de la forêt de Compiègne l'armistice est signé. Le 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois à la 11<sup>e</sup> heure la fin de la grande guerre sonne mettant fin à 4 années de sanglants combats. C'est cet hommage à toutes les victimes de guerre que nous commémorons le 11 novembre. De nombreuses personnes, parties en cortège de la place du village, se sont rassemblées devant le monument aux Morts.**

Après avoir accueilli et remercié les personnes présentes, instances civiles et militaires, présidents d'associations d'anciens combattants, le Conseil Municipal des Enfants, les enfants et les enseignants, ainsi que la population, Monsieur le Maire a décoré, au nom de l'État, Monsieur Robert Cordeil de l'insigne des 20 ans de porte-drapeau et Monsieur Albert Petit, Président de la FNACA d'Allex, lui a remis son diplôme. Ce sont les enfants des écoles Publiques et Saint-Maurice qui ont ouvert la cérémonie avec un poème de Jacques-Hubert Frougier, suivi de la chanson « Je suis un enfant de Paix » rappelant l'importance du devoir de mémoire et de sa transmission aux jeunes générations porteuses de cet espoir. Les discours officiels ont été lus par Albert Petit, pour celui de l'UFAC, et par Monsieur le Maire, pour celui de Sébastien Lecornu ministre des Armées et des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, les instances présentes ont salué les porte-drapeaux, parmi lesquels Line Rossille, 1<sup>re</sup> adjointe du Conseil Municipal des



Robert Cordeil décoré de l'insigne des 20 ans de porte-drapeau

Enfants, au son de l'hymne européen. C'est tour à tour que le drapeau du Conseil Municipal des Enfants est porté, le 11 novembre par un élu du Conseil Municipal des Enfants de l'école Saint-Maurice et le 8 mai un élu du Conseil Municipal des Enfants de l'École Publique. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la mairie à la salle festive.

Christel DUBOIS





## La COMPAGNIE ZINZOLINE « les Frères de la Côte »

**Vendredi 22 novembre 2024 à 20 h 30, la commission culture de la mairie d'Allex a offert ce spectacle et accueilli chaleureusement Lacroche et Labuse pour un cours de piraterie avancée.**

Ce spectacle d'une heure a mêlé humour, magie, jonglerie, et a requis la participation active du public ! Dans un flot continu de démonstrations des différents arts qui constituent la profession de pirate, les deux artistes n'ont laissé aucun répit aux spectateurs de tous âges et ont reçu une initiation en bonne et due forme.

De quoi faire voyager dans le monde fabuleux de ces écumeurs des eaux les plus petits et les plus grands !

Le programme a été intense : entraînement au maniement de l'arme blanche, démonstration des capacités de précision, test de bravoure et de confiance, quête de trésors perdus...

Et bien d'autres encore ! Lacroche et Labuse n'ont pas manqué d'imagination pour permettre au public d'appréhender le monde des pirates comme il se doit et leur offrir l'opportunité d'y faire leur entrée de manière spectaculaire !

Une belle soirée où rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Jocelyne CASTON





# À vos agendas !

## DÉCEMBRE 2024

- Samedi 14 Section gymnique • Arbre de Noël  
Dimanche 15 Rugby • Arbre de Noël  
Jeudi 19 Mairie • Spectacle arbre de Noël enfants des écoles

## AVRIL 2025

- Dimanche 06 École de musique • Concert  
Vendredi 11 et samedi 12 Les Fous du volant • 24 h du bad  
Samedi 26 et dimanche 27 Mémoires d'Allex • Rétrospective expo 20 ans

## JANVIER 2025

- Dimanche 05 Repas des anciens  
Vendredi 10 Vœux du Maire  
Samedi 18 Théâtre (*sous réserve*)  
Samedi 25 Apel • Loto

## MAI 2025

- Jeudi 08 Commémoration armistice  
Samedi 17 Sou des écoles • Fête de printemps  
Dimanche 18 Anim'allex • Bike and car  
Samedi 24 Ace • Loto

## FÉVRIER 2025

- Samedi 01 Tennis • Fête  
Jeudi 06 Don du sang  
Samedi 08 Les Fous du volant • La revanche des rois  
Samedi 15 Section gymnique • Interclubs  
Samedi 22 Sou des écoles • Théâtre (*sous réserve*)

## JUIN 2025

- Dimanche 01 Atelier L'M gribouiller • Art'allex  
Mercredi 11 Mairie • Marché de nuit  
Samedi 14 Tennis • Clôture de l'année  
Mercredi 18 Mairie • Marché de nuit et Commémoration appel du 18 juin  
Samedi 21 Apel • Fête école Saint-Maurice  
Andri Andra • Fête de la musique  
Mercredi 25 Mairie • Marché de nuit  
Vendredi 27 Sou des écoles • Fête de l'école publique  
Dimanche 29 Section gymnique • Gala fin d'année  
Fête du foot

## MARS 2025

- Samedi 01 Acca • Repas  
Dimanche 02 Faun Drôme classic  
Dimanche 09 Comité des fêtes • Vide-atelier des couturières  
Samedi 15 Carnav'allex et feux d'artifice  
Dimanche 16 Admr • Théâtre  
Andri Andra • Fête du phare  
date à confirmer (ou le 30)  
Mercredi 19 Commémoration fin de la guerre d'Algérie  
Dimanche 23 Clsh • Bourse aux vêtements  
Samedi 29 Rugby • Loto



## La Mairie

04 75 62 62 48 - Fax 04 75 62 69 20

### Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie : 04 75 62 62 48

## Maire et ses adjoints

- Gérard CROZIER** Maire : sur rendez-vous uniquement.
- Jean-Michel CHAGNON** 1<sup>er</sup> adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Jocelyne CASTON** 2<sup>e</sup> adjointe, **Denis CORNILLON** 3<sup>e</sup> adjoint, **Christel DUBOIS** 4<sup>e</sup> adjointe, **Rodrigue ROUBY** 5<sup>e</sup> adjoint et **Sylvie VACHON** 6<sup>e</sup> adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

## Numéros utiles

### PERMANENCES CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)  
Mme Cécile BOURDEL..... 04 58 17 66 65  
..... 06 88 88 97 63  
Sur RDV ou permanences les 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 10 h à 11 h.

**ASSISTANTE SOCIALE** Téléphoner pour RDV sur Allex ou Crest..... 04 75 25 84 30

**CLSH** « Les P'tits Loups » 04 75 62 68 95 (Centre de Loisirs Sans Hébergement).  
12, avenue Henri Seguin. Accueil des enfants.  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30, les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h (possibilité de demi-journée).

**ANTENNE RAM** Allex .. 04 75 43 20 12 (Relais Assist. Maternelles intercommunal)  
Montée de l'ancien hôpital - 26400 Allex  
Mail : antenneramlespetitsbecs  
@val-de-drome.com - Permanences les lundi et jeudi de 14 h à 17 h ou sur rdv.

**MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE**  
« Les Petites Marmottes » .... 04 75 25 97 27  
16 avenue Henri Seguin - 26400 Allex  
Mail : petiteenfance@val-de-drome.com  
<http://www.valdedrome.com>  
Du lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h 30.

**BIBLIOTHÈQUE** ..... 04 75 62 79 53  
Nouveaux horaires : Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, samedi de 10 h à 12 h. Fermée les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**CLUB DES SENIORS**  
Jeudi à partir de 14 h, Salle des Galets.

**ADM** ..... 0-fax 04 75 43 59 47  
Ouverture du bureau : le lundi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

### SANTÉ

#### ESPACE DE SANTÉ - CH. DU CANAL

##### MÉDECINS

- COMTE Philippe ..... 04 27 68 90 05
- GESLIN Anne-Laure ..... 04 75 44 14 32

##### INFIRMIÈRES

- Cabinet DEHAFFREINGUE Mandy, MEGE Corinne, CHIRAT Emilie et CARRIER Anne-Laure ..... 06 45 85 95 83  
Permanences au 2B, chemin du Canal, tous les mardis matin de préférence sur Rdv pour les prises de sang et soins divers.

##### KINÉSITHÉRAPEUTES

- PANNE François ..... 06 45 35 09 02
- BOUNIARI Mélanie ..... 07 51 67 60 07
- BARLOY Juliette ..... 06 79 12 54 17
- BERNE Clélia ..... 06 75 31 17 59
- BOUVARD Margaux ..... 06 45 67 02 13

##### NATUROPATHES

- SAINTE CLUQUE Émilie ..... 06 17 98 03 31
- TOKARZ Adrien ..... 06 68 85 95 15

##### NEUROPSYCHOLOGUE

HERMANS Brigitte sur RDV 06 29 87 36 64

##### ORTHOPHONISTES

- CLAIR-BONAIMÉ Maud • CHEVALLIER Cécile • COLIN Cécile ..... 04 75 74 37 26

##### OSTÉOPATHE DO

- DESBOIS Camille ..... 07 81 66 95 16

##### PSYCHOLOGUE

- BLANC Xavier ([www.psychologue-drome.com](http://www.psychologue-drome.com))  
RDV : [www.clicrdv.com/cabinet-psychologue-xavier-blanc](http://www.clicrdv.com/cabinet-psychologue-xavier-blanc) ..... 06 70 36 70 91

##### SOPHROLOGUE

- BRENAS Sophie ..... 06 16 45 08 20

##### PHARMACIE DES RAMIÈRES

- KELLOU-DELORME Nedjma ..... 04 75 62 71 05

### AUDIOPROTHÉSISTE

- ALLEX AUDITION MATHIEU Michel 20, route de Crest ..... 04 28 99 02 97

### CABINET DENTAIRE

- DENTALLEX Dr PERIER Alexandre ..... 04 28 99 00 75  
ZA Mouret - Route de Livron

### CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

- CALLET Véronique Route de Fiancey, Soulier-le-Bas [www.veronique-callet.fr](http://www.veronique-callet.fr) ..... 06 20 67 12 57

### DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ANIMATRICE SOPHROLOGUE

- BIZET Sophie 22 bis, chemin des Cottes ..... 07 66 60 22 51

### ERGOTHÉRAPEUTE

- CONVERT Ambre ..... 06 85 94 68 19

### INFIRMIERS

- CABINET DU BOURG, Michel LE MERLU 13, rue des Bouleaux ..... 06 22 39 41 12

### KINÉSIOLOGUE OSTÉOPATHE

- BAUDAIS Sylvie ..... 06 67 87 63 13  
3 impasse de Guinière, Route de Crest

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

- 11 rue Henri Seguin
- CHOLLET Camille ..... 07 83 63 27 34
- LACOUR Lisa ..... 06 27 73 09 34

### OSTHÉOPATHE

- PRUNIER Sabine 863 Route des Bérengères ..... 07 83 47 45 49

### RÉFLEXOLOGUE

- AUBERT YVERGNAUX Julie 4, montée de la Butte ..... 06 72 80 71 63

### URGENCES

- SAMU ..... 15
- POMPIERS ..... 18 ou 112
- Gendarmerie ..... 17
- Centre Hosp. de Valence ..... 04 75 75 75 75
- Centre anti-poisons : Lyon ..... 04 72 11 69 11
- Taxis-Ambulance Ben ..... 04 75 62 71 71
- Taxis du Val de Drôme ..... 04 75 25 11 11

### TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et vêtements en divers points de la commune.

### DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

4 déchetteries intercommunales sont à votre disposition sur les communes de Loriol, Livron, Eurre, Beaufort-sur-Gervanne et 1 mobile à Saoû (2 fois par mois) et Montoison (1 fois par mois). **Elles sont ouvertes du lundi au samedi (à l'exception des jours fériés) de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h**, avec des jours de fermeture différenciés : le mardi à **Livron**, le mercredi à **Eurre**, le jeudi à **Loriol**. La déchetterie de **Beaufort-sur-Gervanne** est ouverte les **mercredis et samedis** aux mêmes horaires. **En juin-juillet-août et mi-septembre**, les déchetteries passent en horaires d'été et sont ouvertes de **7 h à 14 h**.